

Bien chers amis, frères et sœurs en Christ !

Je viens vous donner ici des nouvelles de notre recherche d'un lieu de culte pour notre paroisse. Vous êtes ceux qui avez répondu à notre appel pour acquérir un immeuble, projet longuement travaillé, qui a été mis en échec par des difficultés administratives et par un promoteur immobilier qui a obtenu l'acquisition de l'immeuble.

Nous sommes restés silencieux depuis l'échec de ce projet, ayant mis en épargne les dons que vous nous avez faits, sans communiquer sur deux projets qui n'ont pu voir le jour. La ville de Rochefort se trouve à mi-distance des deux principales villes du département, Saintes et La Rochelle, et ceci constitue un des atouts majeurs de cette nouvelle localisation pour la paroisse.



La Chapelle Notre Dame est située en plein centre-ville. C'est une église qui a été désacralisée depuis plus de 60 ans, et sert aujourd'hui de lieu de stockage pour une association. C'était le lieu de culte d'une communauté de moniales qui s'occupaient de malades ; les sœurs occupaient un immeuble adjacent.

La Mairie de Rochefort a donné son accord pour signer avec la paroisse un bail emphytéotique de longue durée (99 ans) pour nous permettre d'investir la Chapelle de manière pérenne ; à notre charge des travaux de rénovation, qu'une première estimation évaluait à hauteur de 160.000€.

La Ville a aussi donné son accord pour se porter garant de l'emprunt que nous devons contracter. Nous devrions signer le bail courant novembre, pour une église que son actuel occupant aura quittée.

Pendant les travaux, le diocèse catholique a proposé de mettre à disposition de la paroisse une église à Rochefort, l'église Saint Paul. À priori nous devrions signer courant novembre.

Que Dieu nous bénisse, et que vos prières nous accompagnent au long de la réalisation de ce projet

P Paul, Paroisse Saint Eutrope et Saint Georges